Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261006-2026_148-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni le 1er octobre 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	49
Votants :	53
Secrétaire de séance :	Michaël THOMAS

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE, Clément AUFFRED
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA, Olivier LE BOUETTE
BAYE :	Pascal BOZEC, Sidonie JARNO
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Julien LE GUENNEC, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE
LOCUNOLÉ :	Jean-Michel DANIEL
MELLAC :	Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, Gwenaël HERROUET, Sylvie ISTA, François PLOUET, Philippe BURBAN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Eric ALAGON, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT , Karine LE GAD, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Nadine NAYARADOU, Laurent PORTIER
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN, Cécile HENNE
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Gaëtan COSQUER, Valérie GREGOIRE-EVENNOU, Fabrice MALHERE, Isabelle TANGUY
TRÉMÉVÉN :	Aurélie FOUCHER, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Daniel HANOCQ (LE TREVOUX), Pascale NIGEN (MELLAC), Frank CHAPOULIE (MELLAC), Danièle BROCHU (QUIMPERLE)

POUVOIRS :
Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX)
Pascale NIGEN (MELLAC) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Frank CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Pascal BOZEC (BAYE)
Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE) à partir de 20h00
Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Pascal PILLAULT (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Karine LE GAD (QUIMPERLE) jusqu'à 18h32

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261006-2026_148-DE

DCC2026-148

VIE COURANTE
6 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Demandes d'aide à l'Installation Agricole

Par délibération en date du 29 juin 2023, Quimperlé Communauté a approuvé la nouvelle convention de partenariat avec la Région Bretagne pour la période 2023 – 2028, et les nouveaux dispositifs d'aides directes aux entreprises en vigueur à compter du 1er juillet 2023, notamment le dispositif d'Aide à l'Installation Agricole afin de soutenir financièrement l'installation des agriculteurs·trices sur le Pays de Quimperlé.
Par délibération en date du 12 septembre 2024, Quimperlé Communauté a approuvé la modification du dispositif et d'autre part, la signature de l'avenant à la convention avec la Région Bretagne relative à cette modification ;
Dans ce cadre, Quimperlé Commuauté a été saisie d'une demande d'aide émanant de :
- **Mr Alan MEFORT**, installé à Arzano depuis le 12/03/26 en E.I

Contexte d'installation : création d'activité
Production : cultures céréalières (blé, sarrasin, seigle...)
Type d'agriculture : conventionnelle
Engagement agroécologique : certification Haute Valeur Environnementale
Aide sollicitée : **1 500 €** pour l'installation + bonification de **1 500 €** pour l'engagement agroécologique.

Cette personne remplissant les conditions édictées par la délibération du 12 septembre 2024, l'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER l'attribution d'une aide à l'installation agricole à :
Mr Alan MEFORT, pour un montant **de 3 000 €** ;
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- APPROUVE l'attribution d'une aide à l'installation agricole à :
Mr Alan MEFORT, pour un montant **de 3 000 €** ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX